

# Loi de finances 2023

## Actualités pour les collectivités locales



Pôle Entreprises

### FORMATION CONTINUE DES ÉLUS

La loi de finances 2023 apporte des modifications qui ont un impact sur les finances des communes et des collectivités locales.

Cette formation présente les principales évolutions législatives comme celle sur la taxe d'habitation, le filet de sécurité des collectivités en regard de l'inflation, la suppression progressive de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)... Elle s'adresse principalement aux élus locaux en charge des finances et du budget.



« La fiscalité locale fait partie des différents moyens mis à la disposition des collectivités pour investir et financer les services de leur territoire. »

*Alfred Fuentes, directeur départemental des finances publiques de la Vendée.*

## Objectifs

En matière d'actualités financières pour les collectivités, cette formation a pour objectif de permettre à chaque stagiaire :

- Appréhender le panorama d'ensemble de la fiscalité directe locale.
- Connaître et maîtriser les nouvelles dispositions du PLF 2023 en matière de fiscalité directe locale, les prendre en compte dans la stratégie budgétaire de la collectivité.

### LES PLUS



2 intervenants fins connaisseurs des finances publiques.

Une attestation est remise en fin formation.

## Formation professionnelle

### Formateurs

Alfred Fuentes, directeur départemental des finances publiques

Frédéric Bail, administrateur des finances publiques

### Conditions d'admission

Formation réservée aux élus communaux et aux fonctionnaires territoriaux

Formation éligible à la formation continue des élus

## Informations pratiques



Jeudi 2 mars 2023 (1 journée)



Durée 7 h 00 : 08 h 45 / 12 h 30 – 13 h 15 / 17 h 00



ICES - 17 bd des Belges - La Roche-sur-Yon



Tarif : 290 €



Inscription : [entreprises@ices.fr](mailto:entreprises@ices.fr)

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85 agréé par le ministère de l'intérieur pour la formation des élus

L'ICES, reconnu pour l'excellence de son enseignement, s'inscrit dans un territoire d'entrepreneuriat dynamique, propice à l'alternance et à la création de réseaux professionnels.

La situation de l'établissement au centre de La Roche-sur-Yon permet un accès aisé à des locaux adaptés à la réception du public (proximité de la gare, parkings dédiés) et à la transmission des savoirs.

## ■ Programme: "Loi de finances 2023: actualités pour les collectivités locales"

**Judi 2 mars 2023** - 08h45 / 12h30 - 13h15 / 17h00 (Possibilité de déjeuner avec les formateurs, en sus)

### PANORAMA DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

*Vue d'ensemble sur les dispositifs constitutifs de la fiscalité directe locale*

- Fiscalité des ménages
- Fiscalité des entreprises
- Taxes additionnelles
- Contributions de l'État

### ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES 2023

*Les principales nouveautés en matière de fiscalité directe locale*

- La revalorisation des bases
- Nouvelle obligation déclarative
- Suppression de la CVAE
- Aménagement TLV/THLV
- Révision des valeurs locatives

### DISPOSITIFS RECONDUITS DE LOIS DE FINANCES ANTÉRIEURES

*Les réformes dont l'application se poursuit en 2023*

- Filet de sécurité
- Ressources fiscales post-réforme
- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Contribution foncière des entreprises (CFE)
- Zonage des dispositifs de soutien aux territoires
- Fonds d'accélération de la transition écologique « Fonds vert »

### TAXES LOCALES

*Les taxes locales dont la gestion et les règles évoluent*

- Taxes d'urbanisme
- Taxe sur la consommation finale d'électricité
- Enlèvement des ordures ménagères

## L'ICES au service des professionnels du droit

### ■ Des professionnels experts disponibles

La faculté de droit, d'économie et de gestion de l'ICES met à la disposition des entreprises et de leurs collaborateurs ses enseignants-chercheurs et ses professionnels experts vacataires.

### ■ Des formations professionnelles continues à la demande

Le Pôle Entreprises de l'ICES étudie vos besoins particuliers et peut vous proposer des formations sur mesure.

#### FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

- › Doyen de la faculté de droit d'économie et de gestion : Éric Pomès
- › Directeur de la formation professionnelle continue : Guillaume André
- › Contact : entreprises@ices.fr

ices.fr/entreprises



ICES  
17 bd des Belges  
85 000 La Roche-sur-Yon  
02 51 46 12 13